



DÉCLARATION DES ÉLU-E-S DE LA CGT

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021



SITUATION SANITAIRE

La 5^{ème} vague est annoncée comme ayant démarré de façon fulgurante (Gabriel ATTAL 21 novembre 2021) :

- le conseil scientifique préconise de limiter les rassemblements,
- le taux d'incidence en Bretagne connaît une forte progression de près de 25 points sur une semaine
- face à l'augmentation de son activité aux urgences adultes et à la forte progression des hospitalisations de patients Covid, le CHU de Rennes déclenche son plan blanc.
- De plus en plus de classes voire d'écoles sont fermées

Et pendant ce temps-là, à Pôle Emploi Le SAS sanitaire est supprimé et le registre sanitaire également !

Conséquences : plus aucun moyen de vérifier le bon respect des règles sanitaires (désinfection des mains, port correct du masque, etc.) et plus aucun moyen d'identifier tous les cas contacts.

Qu'est ce qui justifie de telles mesures alors qu'aucune nouvelle information n'a été présentée aux élu-e-s ?

La CGT Pôle Emploi Bretagne exige

- **Un nouveau plan de continuité des activités à Pôle Emploi**
- **la remise en place immédiate du SAS sanitaire et de son registre.**
- **Que les agent-e-s contraint-e-s de garder leurs enfants en raison de la fermeture de classes ou d'école puissent bénéficier d'ABAP sans retrait de congés et sans incidence financière sur les éventuelles primes, PVI, etc**
- **La prise en charge financière des tests PCR et antigéniques par la direction**

La CGT Pôle emploi Bretagne
7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes / ☎ 02 99 30 41 25 - 📞 06 86 96 18 13

Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)